

Charte de l'association « Radio Frivox »

Préambule

Outre le choix des différentes thématiques possibles, il est important de donner une éthique à notre association. Le projet de créer une radio associative implique d'avoir la volonté de répondre à un intérêt collectif et non de refléter des ambitions personnelles.

Nous nous sommes inspirés d'une charte existante (www.radioassociation.net) et l'avons adaptée à notre philosophie, notre mode de fonctionnement ainsi qu'à notre ligne de conduite.

1. Cadre identitaire

Rôle

La Radio Frivox (RFV) est une association sans but lucratif comme décrit dans ses statuts.

Elle a pour but de promouvoir le « vivre ensemble » de toutes les communautés vivant sur le territoire Suisse.

Elle est un moyen de sensibiliser les auditeurs aux différences qui existent au sein de la population, notamment sur le plan culturel, physique, social, éducatif et transgénérationnel.

Elle a la volonté de donner la voix à des gens qui l'ont peu ou même pas du tout sur les médias traditionnels. Les émissions sont ouvertes à toutes les personnes qui souhaitent s'exprimer sur les thématiques proposées.

La radio se veut également une plateforme de visibilité, de promotion, de sensibilisation et d'écoute en faveur de projets environnementaux, éducatifs et sociaux.

La Suisse étant déjà, par son ADN, un mélange culturel, elle a la possibilité de s'ouvrir et se développer à une intelligence collective des différentes origines.

La Radio Frivox est audible en podcast sur le site www.frivox.ch

Cadre

La radio est politiquement et confessionnellement neutre.

Elle est indépendante du pouvoir politique, local, régional ou national et se refuse à être l'organe d'expression d'un parti.

Elle ne peut avoir aucun lien de subordination avec une puissance financière, une entreprise économique ou autre tant au niveau des organes de pouvoir que par le truchement de son financement.

Elle respecte la croyance et les choix philosophiques de ses adhérents et de ses auditeurs appartenant aux diverses communautés du bassin d'écoute.

Elle ne fait pas de prosélytisme religieux, elle n'est pas sous la tutelle d'une institution confessionnelle.

2. Cohérence entre contenu de la Charte et pratique de l'activité

Une radio plurielle et pluraliste

La radio Frivox est plurielle sur le plan social, communautaire et culturel.

Elle se veut pluraliste en étant un outil de rencontre, d'échange et de diversité entre classes sociales, générations et communautés du bassin d'écoute.

Une radio humaniste attentive à l'environnement

Elle est attachée au respect de la dignité de l'homme, de la femme et de l'enfant. Cette attention est universelle et prend donc en compte la condition humaine.

Elle soutient les efforts de tous ceux qui envisagent un monde d'équité, de dignité et de coopération ainsi que ceux qui agissent pour les droits humains universels.

Elle affirme le droit à l'existence de toutes les communautés du bassin d'écoute et permet leur expression.

Elle écarte les discours qui visent à marginaliser quiconque et œuvre ainsi au plaisir du vivre-ensemble et de sa découverte.

Elle appuie aussi le travail de tous ceux qui protègent notre environnement.

La radio se veut un média alternatif pour jouer ce rôle.

3. Notions de respect

Une radio respectueuse de ses valeurs et de son orientation

Toutes les personnes contribuant à la radio, membres, animateurs ou autres, employés ou bénévoles, amateurs ou professionnels, respectent les statuts et la charte de l'association.

Ils sont attachés à la pluralité des sources, ils ne lancent pas une information sans avoir vérifié la consistance. Ils ne portent pas crédit à des rumeurs, ils ne propagent pas des informations portant atteinte à la vie privée ou à la dignité d'une personne.

Ils rejettent la logique des "scoops" au taux d'écoute, la diffamation et la manipulation.

Ils sont motivés uniquement par la volonté d'informer honnêtement leurs auditeurs.

Ils s'engagent à ne pas divulguer, communiquer ou utiliser un quelconque élément qui constitue la propriété intellectuelle de la radio.

Ils s'assurent, dans le cadre d'une interview que les personnes sont informées de la liberté du montage de l'émission.

Ils concertent le comité de l'association radio Frivox pour tout projet d'émission avant diffusion.

Une radio soucieuse de son rayonnement

La radio s'insère dans le tissu local et social comme élément essentiel de l'affirmation et du développement de l'échange interculturelle.

Elle veut promouvoir en particulier les minorités et atteindre toutes les communautés de son bassin d'écoute.

4. Directives relatives à la qualité

Une radio libre et indépendante

La radio cherche des financements sans exigence contraire à sa charte :

- la commune, le canton, la confédération,
- la cotisation des membres,
- le soutien d'artistes, d'associations, de mécènes,
- etc.

Cette diversité et cette complémentarité des ressources permet à la radio de garder une certaine indépendance.

Un fonctionnement associatif transparent

La radio agit de manière associative et collective.

Chaque membre de l'association peut consulter les bilans financiers tels qu'ils sont établis par le comité et présentés à l'AG.

Selon l'article 16 des statuts, le Comité de la radio Frivox assure le contrôle et le respect des présents engagements.